

Compte rendu du conseil de Quartier nord

Mardi 13 septembre 2022.

Etaient présents :

Membre du Comité	
César SILOU, élu référent	Présent
Philippe ARRIGNON	Excusé
Clarisse BOUCHEZ	Excusée
Gabrielle JEAN	Absente
Marine LAZZERINI	Présente
Nicolas LAZZERINI	Présent
Rachid LAZRAK	Présent
Raphaël LEDUC	Présent
Annick LEROY	Présente
Chantal PARADIS	Présente
Jean-François ROBERT	Présent
Bruno SARRAZ	Absent
Alain WENKER	Présent
Moussa NIAKATE	Excusé

Lieu : l'Argos

Heure de début : 19h30 Heure de fin : 21h00

Un rappel au règlement a été fait : les membres du conseil sont tenus d'avoir une présence régulière aux réunions de conseil. Trois absences non justifiées peuvent induire une radiation du conseil.

Après approbation du compte rendu du conseil du 07 juin, les points suivants ont été débattus :

Projet de création d'un rond-point Place de La Croix Blanche

Rappel : création d'un rond-point au niveau de la place de la Croix Blanche (point de croisement du Chemin des Vignes, de l'avenue du Docteur Roux, de l'avenue de la Croix Blanche, de la rue Simone Weil et de la rue Paul Milliez).

Un membre du conseil rappelle que le projet de ce rond-point a fait l'objet d'une étude et d'une information dans le bulletin municipal de mai 2011.

Les membres du conseil souhaiteraient connaître les conclusions de l'étude de 2011.

Une demande d'information sur ce projet a déjà été faite lors des conseils de quartier nord d'avril et mai derniers. Seule réponse à ce jour : une étude serait en cours côté Saint-Quentin en Yvelines et cabinet de la mairie des Clayes-sous-Bois.

L'utilité de cet aménagement ne présente aucun débat et les membres du conseil ne comprennent pas pourquoi ce dossier n'avance pas plus vite.

César Silou va remonter la demande d'informations auprès de la mairie.

Sécurisation de la rue du docteur Roux

Rappel : Lors du dernier conseil de quartier il avait été demandé de sécuriser la circulation des piétons et en particulier celle des enfants qui se rendent à l'école Coty.

César Silou nous informe que pour la mise en place de passage piéton, il faudra faire un chiffrage et voir avec Saint-Quentin pour les deux rues de voirie d'intérêt communautaire (docteur roux - av des frères lumière). Mais c'est faisable, à chiffrer pour 2023 abaissement de bordures pose de dalles podotactiles et pose de potelets et réfection de voiries et marquages.

Rue Tristan Bernard

Rappel : Lors du dernier conseil de quartier a été évoqué le déplacement de 3 points d'éclairage à cause des travaux de démolition de l'école Cottage. César Silou nous confirme que ces points d'éclairages seront replacés à l'identique après les travaux.

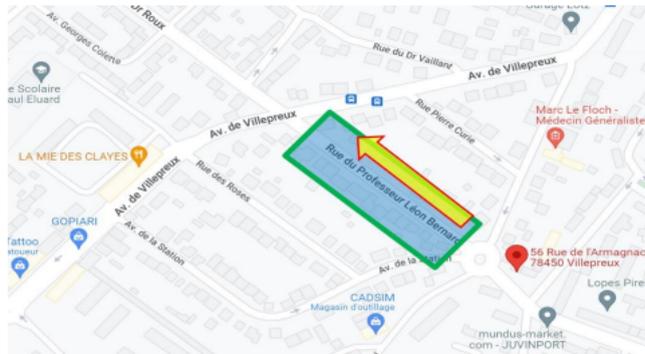
César Silou précise également que les trottoirs ont été nettoyés et les herbes coupées.

Concernant cette rue, Monsieur Alain Wenker informe le conseil de quartier que trop de voitures se garent sur les trottoirs autour du local de l'association des musulmans des Clayes-sous-Bois et empêchent la circulation des piétons, notamment lors des prêches du vendredi. Monsieur Rachid Lazrak explique que ce local, acquis par l'association des musulmans des Clayes-sous-Bois, comble un vide en termes de lieux de prière et que, par conséquent, celui-ci est très fréquenté les vendredis par les fidèles du quartier, essentiellement entre 12h et 14h. Monsieur Rachid Lazrak a conscience du désagrément causé par les stationnements sur les trottoirs et demande régulièrement aux propriétaires des voitures de se garer autrement. D'autre part, l'association souhaiterait acquérir un terrain plus grand, et est en attente de la mairie des Clayes sur ce sujet.

Rue du professeur Léon Bernard

Rappel du dernier conseil : avait été évoqué le passage de la rue en sens unique pour des raisons de sécurité (voie trop étroite pour un double sens, incivilité entre les conducteurs, dangerosité des trottoirs puisque les voitures pour se croiser montent sur le trottoir souvent à vive allure, l'autre trottoir étant en pente et difficilement praticable pour les poussettes et personnes à mobilité réduite.

Madame Chantal Paradis a réalisé un sondage auprès des habitants de la rue du prof. Léon Bernard. Les résultats ont été envoyés à César Silou. La majorité des habitants de la rue (83 %) souhaite une mise en sens unique, avec un sens de la circulation du rond-point vers le croisement de l'avenue de Villepreux (78,6 %).



César Silou nous annonce qu'une étude spécifique devra être entreprise dans tous les cas afin de valider ou non le sens de circulation.

Toutefois, il ne faut pas oublier que des bus seront peut-être amenés à emprunter cet axe.

De fait, le conseil est dubitatif sur la volonté de résoudre le problème de circulation et de sécurité de cette rue.

Stationnement Chemin Latéral du Chemin de Fer

Rappel : Point évoqué lors de la réunion du 13 avril 2022 et du conseil du 07 juin 2022. Problème de stationnement sur les trottoirs des véhicules automobiles. Les membres du conseil avaient proposé de prolonger jusqu'à l'avenue de Chavenay, la mise en place de stationnement matérialisés et l'instauration de chicanes à l'identique de celles existant entre le pont (extrémité rue Paul Milliez) et de la résidence l'Épine Vinette.

Pas de retour de la mairie sur ce sujet.

Aménagement pôle gare Villepreux – Les Clayes

Aucune information n'a été donnée au conseil sur le devenir du terrain près de la gare (destruction de la maison, mais aucuns travaux en vue). César Silou indique qu'aucun projet n'est en cours pour le moment mais que la mairie reviendra vers le conseil en temps voulu.

Gare : le conseil souhaiterait l'installation de bancs sur le parvis de la gare, pour un minimum de confort pour les usagers de la gare.

Création de boîtes mails pour les conseils de quartier

Rappel : le conseil avait souhaité la création de boîtes mail pour tous les conseils à diffuser auprès des habitants.

Des boîtes ont été créées en @yahoo.fr.

Pour le quartier nord, la boîte créée est : quartier_nord.lcsb@yahoo.com

Cela ne répond pas à la demande qui était d'avoir des boîtes gérées par chaque conseil avec le nom de domaine « lesclayessousbois.fr », ou similaire (question de légitimité auprès des habitants).

Il est important que les habitants du quartier puissent identifier les membres du conseil proches d'eux et de communiquer facilement avec eux.

Le conseil propose de :

- Faire des renvois automatiques de la boîte mail du quartier nord vers tous les membres du conseil de quartier nord.
- De remettre les photos de tous les membres de conseils avec leur adresse postale et la boîte mail de contact générique (un fois redirigée).

Police municipale

La mutualisation des effectifs avec Plaisir est prévue au premier semestre 2023.

En ce qui concerne la ville des Clayes-sous-bois, les recrutements sont en cours.

**Prochainement réunion du conseil de quartier Nord :
Mardi 8 Novembre 2022 de 19h à 21h,
à L'ARGOS.**